

Bruxelles, le 20 janvier 2014 140120/02

## DÉCLARATION

## de M<sup>me</sup> Catherine Ashton, Haute Représentante de l'UE, concernant le plan d'action conjoint avec l'Iran

La Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission a fait ce jour la déclaration suivante:

"Pour faire suite au plan d'action conjoint qui a été arrêté entre l'E3/UE+3 et l'Iran en novembre à Genève, nous avons décidé aujourd'hui d'entamer la mise en œuvre, pendant une phase de six mois, des mesures initiales visant à instaurer un climat de confiance et destinées à répondre aux préoccupations que les activités nucléaires de l'Iran suscitent pour la communauté internationale.

À ce jour, l'Iran a mis en œuvre les mesures liées au nucléaire qui ont arrêtées dans le plan d'action conjoint, et les ministres des affaires étrangères de l'UE ont adopté la législation nécessaire pour suspendre, pendant une période de six mois, les mesures de l'UE énoncées dans le plan d'action conjoint. La suspension de ces sanctions prendra effet aujourd'hui.

La mise en œuvre appropriée des mesures arrêtées sera un élément capital au cours des six prochains mois.

Il s'agit d'une étape importante, mais il faudra continuer à travailler pour apaiser pleinement les craintes de la communauté internationale quant à la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien. Notre objectif est que les négociations pour trouver une solution globale avec l'Iran débutent en février."

POUR EN SAVOIR PLUS: